

**Symposium long**  
**LA DEMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :**  
**DISPARITES D'ACCES ET CONDITIONS DE REUSSITE**

*Yves Dutercq\**

*Thérèse Perez-Roux\**

*Nicole Rege Colet\*\* – Discutant*

*\* Université de Nantes*

*\*\* Haute école pédagogique du Tessin*

**Présentation du symposium**

La question de la démocratisation de l'enseignement supérieur reprend en partie les termes du débat sur la démocratisation de l'enseignement. Au-delà d'une démocratisation quantitative qui se mesure par l'extension de la durée des études, Prost (1986) insiste sur la dimension qualitative du processus visant à rendre le destin scolaire des élèves moins dépendant de leur origine sociale. En France, certains chercheurs (Thélot & Vallet, 2000) considèrent par exemple que l'accès au baccalauréat a été marqué par une baisse des inégalités sociales au cours du XX<sup>ème</sup> siècle. Ce bilan général est remis en cause lorsque la mesure porte sur les différentes séries du baccalauréat, sur l'enseignement supérieur et notamment les grandes écoles, mettant alors en relief une forme de démocratisation ségrégative (Merle, 2009). Le recrutement social des universités reste en effet plus populaire que celui des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), même si à l'intérieur de ces filières d'excellence se dessine une tendance à la diversification du recrutement (Daverne & Dutercq, 2008).

Albouy et Tavan (2007) montrent quant à eux une démocratisation du supérieur réelle mais de faible ampleur. La sélection scolaire et sociale serait ainsi différée à l'échelon de l'enseignement supérieur où la tripartition (filières d'excellence, filières de l'enseignement supérieur court, premiers cycles universitaires) met en évidence une démocratisation scolaire en panne (Beaud, 2008). Dans une période d'accès élargi à l'université et de développement de filières courtes, moins prestigieuses, qui génèrent une dépréciation économique et symbolique des diplômes, les filières les plus prestigieuses conservent un recrutement social assez fermé.

Pourtant, la volonté institutionnelle de favoriser une plus grande ouverture sociale dans l'accès aux formations d'excellence s'accompagne désormais de plusieurs dispositifs portés par des acteurs (enseignants, chefs d'établissement) soumis à une double contrainte d'efficacité et de démocratisation (Allouch & Van Zanten, 2008 ; Dutercq, 2009).

Ce débat a cours aujourd'hui dans des pays européens aux traditions certes diverses, mais dont les systèmes d'enseignement sont dans l'ensemble caractérisés par l'élitisme. Il est particulièrement vif en France autour de l'alternative entre mérite et justice et du problème de l'introduction de mesures de lutte contre les disparités, qui s'apparentent à la discrimination positive (Duru-Bellat & Kieffer, 2008 ; van Zanten 2009). Mais l'interpellation touche aussi la Belgique (Van Campenhoudt, Dell'Aquila, & Dupriez, 2008), à la mesure d'un système d'enseignement supérieur pourtant construit sur un autre modèle, plus proche des standards anglo-saxons.

Le symposium, qui réunit des spécialistes de France et de Belgique, vise à appréhender la démocratisation de l'enseignement supérieur en comparant la situation dans les deux pays pour en cerner points communs et spécificités : quelles politiques d'ouverture réellement mises en œuvre, à l'échelon national comme à l'échelon local ? Quelles transformations et remises en question du travail des enseignants ? Quelles stratégies chez les élèves, les parents, etc. ? Le symposium veut aussi faire valoir la contribution de la recherche en éducation et formation à une question sociopolitique faisant l'objet de violentes controverses, à travers la présentation et la confrontation des principaux résultats de programmes de recherche en voie d'achèvement.

**Mots-clés :** démocratisation, discrimination positive, enseignement supérieur, inégalités sociales, formation d'excellence